

Retour d'adhérent mineur

Saison 2023 - 2024



AÏKIDO
de Laigue
Tracy-le-mont
Choisy-au-bac

Adhérent

Nom

Prénom

Personne responsable

Nom

Téléphone

E-mail

Assurance

L'assurance du club ne couvre pas le bris de lunettes, ni la perte de lentilles de contacts, ni le vol d'objets personnels. Il est donc recommandé aux pratiquants de prendre leurs dispositions en conséquence. L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance des assurances complémentaires (facultatives) proposées par la FFAB (Allianz)

Lieu(x) de pratique envisagé(s)

- Tracy-le-Mont
 Choisy-au-bac

- J'autorise** **Je n'autorise pas** l'Aïkido de Laigue à prendre en **photos et vidéos** le licencié et à les utiliser dans le cadre strict de la communication et promotion du club.
- J'autorise** L'Aïkido de Laigue à prendre toute mesure nécessaire en cas d'urgence médicale.

Pièces à fournir :

- Attestation du questionnaire de santé
OU 1 certificat médical de moins de 6 mois
- 1 chèque de cotisation

Cotisation

Voir tarif sur le site internet ou la fiche d'information.
Le tarif comprend : l'inscription au club, la licence, l'assurance fédérale ainsi que les cours de 10 mois (septembre à juin). Pas de cours pendant les congés scolaires.

Je reconnais être informé que le club n'assure pas la surveillance des enfants avant et après les cours, sauf accord entre les parents et les enseignants.

Fait le / / 20
à

Signature de la personne responsable